

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : EVOLUTION D'UN CONCEPT

- ESSAI DE SYNTHESE -

Nachida BOUZIDI

Professeur d'économie, école nationale d'administration, Alger

bouzidi_nachida@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Le contexte de mondialisation a conduit à une évolution du concept de développement économique :

- Inscrit à l'origine dans la problématique du développement économique des PED, le développement économique est d'abord majoritairement entendu au sens de mutations techniques et structurelles liées à la croissance économique durable – En conséquence, les notions de développement économique et de croissance économique sont indissociables en pratique et donc assimilables : la croissance implique le développement économique et réciproquement.

- Avec l'avènement de la mondialisation économique, qui introduit des préoccupations nouvelles, le concept devient plus normatif que descriptif – Dans le sillage de la diffusion internationale des concepts nouveaux de développement humain et de développement durable, il est désormais généralement entendu au sens de finalité sociale que devrait remplir la croissance économique – Ce qui l'identifie à la notion de progrès social – En conséquence croissance et développement économique ne sont plus forcément complémentaires : la croissance n'est pas le développement.

Cette évolution du contenu de la notion qui revient en fait à remplacer la définition économique du développement par celle de développement économique et social, plus précisément qui doit être aussi social, est le produit de la mondialisation.

Elle renvoie à une problématique nouvelle qui implique un changement de la portée et du champ d'application de la notion. Le nouveau paradigme du développement a substitué à l'ancienne représentation cardinale de type Nord/Sud, des formes territorialisées de développement.

MOTS CLÉS

Développement économique, développement économique et social, progrès social, croissance économique, mondialisation économique.

ABSTRACT

Globalization context has led to an evolution of the concept of economic development:

- Originally included in economic development issue of developing countries, economic development understood through technical and structural changes is then linked to sustainable economic growth.

- Consequently, economic development and economic growth concepts are inherent in practice and therefore similar: growth implies economic development and vice versa.

- The rise of economic globalisation introduces new concerns as this concept becomes more normative than descriptive. With the international spread of human development and sustainable development new concepts, it is now generally understood in the sense of finality social growth that should be fulfilled by economic growth identified as social progress. Consequently, growth and economic development are no longer complementary: growth is not development.

The evolution of the content of this concept, which amounts to replacing the economic definition of development by that of economic and social development that, more precisely, must be also social, is the result of globalisation.

It refers to a new problem, which involves a change in the scope of the concept. The new development paradigm has changed the old representation of North/South type for territorialized forms of development.

KEYWORDS

Economic development, economic and social development, social progress, economic growth, globalization.

Selon la définition traditionnelle, une différence de nature sépare le développement économique, de la croissance économique : La croissance étant un changement d'ordre quantitatif (hausse de la production, plus précisément de la productivité), alors que le développement est un changement d'ordre qualitatif, un changement de nature de l'activité économique et des conditions de vie.

Mais une fois posée cette distinction consensuelle, ce contenu qualitatif qui spécifie le développement économique fait l'objet de 2 grandes définitions différentes : l'une descriptive, l'autre davantage normative que descriptive.

- La définition **descriptive** du développement économique l'appréhende fondamentalement par sa dimension structurelle – Il désigne ainsi les transformations structurelles qui accompagnent la croissance économique, le cadre structurel que cette dernière requiert.

- La définition **normative** du développement économique considère que ce dernier ne se réduit pas à sa dimension structurelle en lui associant une dimension sociale, celle d'une amélioration du bien être collectif, d'un progrès social.

Le développement économique est alors conçu comme la finalité sociale de la croissance économique, ou plutôt comme celle qu'elle **devrait** remplir, la croissance économique n'étant pas forcément au service de **l'ensemble** de la société.

La notion est ainsi appréhendée sur la base de 2 points de vue différents :

- La définition **descriptive** en privilégie les modalités d'intervention, qui sont précisément celles de la croissance économique elle-même . En conséquence la définition de la notion, dégagée en référence aux conditions de production (plus précisément de l'augmentation de la production), correspond au contenu **économique** de la notion, au développement qualifié d'économique qui coïncide avec la croissance économique.

- La définition **normative** met l'accent sur le résultat social du développement économique en l'identifiant aux effets positifs de la croissance sur **l'ensemble** de la société, le développement

économique se définit alors comme un développement économique **et** social.

La coexistence de ces 2 définitions qui remonte à la naissance de la notion n'a pas disparu, elle persiste jusqu'à nos jours. Cependant elle a enregistré une inversion dans la position respective occupée par chacune d'elles : à la prééminence de la première a succédé la prééminence de la seconde. En effet :

- Dans un premier temps, qui va de l'apparition de la notion dans les années 1950 jusqu'à la fin de la décennie 1980, c'est la définition descriptive qui a prévalu en faisant consensus parmi les économistes

A ce titre, elle peut donc être considérée comme la définition classique du développement économique¹. Par la suite, dans un contexte de mondialisation économique s'impose progressivement ce qui est désormais considéré comme la nouvelle définition du développement économique. Ainsi :

- Dans un second temps, avec la formulation de nouvelles approches ou le développement n'est pas qu'économique, mais doit être aussi un développement social, c'est la définition normative qui devient prépondérante en venant supplanter la précédente.

Le concept de développement économique a ainsi enregistré une évolution de son contenu qui a en fait porté sur une inversion de l'acception dominante de la notion. Le sens normatif (progrès social) de la nouvelle définition du développement économique s'est imposé au détriment du sens descriptif (fait structurel) de la définition classique. Ce qui revient à remplacer la notion de développement économique par celle de développement économique **et** social.

On conçoit alors que le concept de développement économique autrefois aisé à présenter, soit aujourd'hui considéré comme

1 - Soulignons que certains (en particulier Sylvie BRUNEL - géographe) qui y fait référence à plusieurs reprises retiennent comme définition classique du développement économique son acception normative, en contradiction tant avec l'acception largement dominante de la notion à l'époque qu'avec la réalité économique. Surtout, ce parti pris, qui s'explique par des préoccupations humanistes auxquelles on ne peut que souscrire, aggrave la confusion entretenue par la coexistence des 2 sens de la notion. BRUNEL, S. *Le développement durable*. Paris : PUF, 2015 (Que sais-je ?).

difficile à construire de par sa complexité, ou encore simplement jugé comme un concept flou aux contours diffus.

De fait, une certaine confusion entoure le contenu de la notion, ce qui obscurcit aussi forcément tant la distinction entre croissance et développement que surtout la nature de la relation qu'entretiennent ces 2 notions.

Retracer les 2 temps de l'évolution du concept de développement économique présente alors un double intérêt :

- Restituer le contenu de chacune de ces 2 grandes définitions, dont rappelons le, la coexistence persiste, et donc forcément avec elle 2 perceptions différentes de la relation entre croissance et développement. Ce qui permettra de comprendre à quel sens on se réfère quand on évoque cette relation, et plus généralement de savoir « de quoi parle-t-on ? » quand on parle de développement économique.

- Proposer un éclairage synthétique de l'évolution enregistrée par la notion en la replaçant dans son contexte historique.

I - LA DEFINITION CLASSIQUE : LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMME CADRE STRUCTUREL DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

A l'origine, la notion de développement économique fait référence aux PED.

Elle naît en effet dans les années 1950 dans le contexte de l'accession à l'indépendance politique de pays jusque là colonisés, d'abord baptisés pays sous-développés, puis PED

C'est alors pour ces pays que se pose la question du développement économique, qui est alors celle du passage du sous-développement au développement.

La notion s'inscrit alors dans une comparaison internationale entre 2 grands groupes de pays que sépare l'importance de leurs écarts de revenus et de productivité : les pays avancés ou pays développés et les autres pays qui eux ne le sont pas, les PED. Et, elle vise à rendre

compte de cette inégalité, de ce différentiel entre développement économique et sous-développement en définissant le premier².

Le développement économique se définit alors comme l'ensemble des transformations structurelles, économiques, institutionnelles, culturelles et plus largement sociales qui accompagnent la croissance économique et l'élévation du niveau de vie moyen (hausse du revenu/ha).

Il marque donc un changement de nature de l'activité économique, tant :

- Dans son organisation : en particulier sectorielle (essor de l'industrie), spatiale (essor des villes) et du procès de production (recours au capital technique) que ;

- Dans son fonctionnement : (extension des rapports marchands qui gagnent les facteurs de production, notamment le travail avec l'introduction du salariat).

Et cette transformation dépasse le seul cadre de l'économie, pour s'élargir aux modes de vie et de pensée (urbanisation, transition démographique, individualisme ...) et à l'ensemble des institutions sociales (famille, comportements, valeurs, normes sociales en vigueur dans tous les domaines de la vie sociale : économique, politique, culturel ...).

Ce fait structurel qu'est le développement économique a ainsi un caractère global, **multidimensionnel**. Et il s'agit aussi d'un processus de long terme car il est non pas seulement la condition même de la croissance (sa cause) mais aussi son résultat (sa conséquence)³.

2 - Le sous-développement n'existant que relativement au développement économique, il se comprend par défaut, c'est-à-dire par l'absence d'introduction de ce qui précisément définit le développement économique, et plus précisément en conditionne l'accès et la pérennité.

3 - La définition de référence qui en exprime le caractère tant multidimensionnel que surtout celui de condition même de la croissance étant celle de F. PERROUX (1903-1987). Elle définit le développement économique comme « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global » (L'Economie du XXème siècle 1961).

Certains bouleversements structurels générés par le progrès technique (1^{ère} révolution industrielle, salariat ...) sont la condition de la croissance, qui elle-même alimente à son tour à travers de nouvelles innovations techniques, de nouveaux bouleversements structurels (nouvelles révolutions industrielles, nouvelles activités, nouveaux produits, nouvelles formes d'organisation du travail, de l'unité de production, nouvelles institutions économiques et plus largement sociales)⁴.

Le développement économique correspond ainsi en définitive au contexte particulier que requiert la croissance économique celui qui « l'englobe et la soutient » en assurant ainsi sa perpétuation par des mutations techniques et structurelles et leur renouvellement incessant.

Le développement économique est donc conçu comme étant étroitement articulé à la croissance. Croissance et développement économique sont 2 faits interdépendants qui se nourrissent et se renforcent mutuellement. En conséquence ils sont en pratique indissociables : le développement implique une croissance durable, et réciproquement. Les 2 termes sont alors assimilables et peuvent être utilisés indifféremment. **En bref, le développement économique c'est la croissance, la croissance durable ou croissance auto-entretenu.**

Ce qui signifie, s'agissant du développement économique des PED, que l'inscription dans un processus de croissance durable signe la sortie du sous-développement.

Cette conception du développement économique a un contenu objectif. Elle est conforme à la réalité des faits comme en témoigne l'histoire économique : celle des pays développés bien sûr, mais aussi surtout, tant, celle des quelques PED (N.P.I.A. d'abord, puis plus tard la Chine en particulier) qui sont sortis du sous-développement ; que celle à contrario de ceux parmi les PED qui en dépit d'ambitieux programmes d'industrialisation sont restés en marge du développement.

4 - C'est J. SCHUMPETER (1883-1950), qui le premier a fait ressortir cette étroite interdépendance entre progrès technique et transformations structurelles qui s'opère à travers un processus de « destruction créatrice ». Ce sera plus tard la principale source d'inspiration de la théorie de la croissance endogène qui montre que la croissance est durable car autoentretenu par ses liens d'interdépendance avec le progrès technique (condition et résultat de la croissance) – Le progrès technique étant un facteur endogène à l'activité économique et donc à la croissance.

L'échec de ces pays ayant fondamentalement pour origine, l'absence de construction de l'indispensable articulation entre transformations structurelles et croissance industrielle. Une articulation qui repose sur la diffusion réussie du progrès technique, plus précisément sur son endogénéisation⁵ ; une endogénéisation qui passe par la promotion du savoir dont l'Etat est un acteur essentiel.

Ainsi limitée à sa dimension structurelle, qui certes déborde le seul cadre de l'économie pour s'élargir aux structures sociales (mais le fait strictement économique n'existe pas) cette définition du développement économique qui autorise son assimilation à la croissance, ne se confond pas avec la notion de progrès social.

Il reste cependant, ainsi que nous l'évoquons en introduction, que cette définition très largement dominante jusqu'à la fin des années 1980, n'a jamais été la seule. Dès la naissance de la notion, certains l'ont défini en associant à sa dimension structurelle, une dimension sociale⁶, celle de la satisfaction des besoins fondamentaux des populations, d'une amélioration du bien être collectif, celle d'un progrès social au sens plein du terme (qui bénéficie à tous)⁷.

Mais cette extension de la notion, qui conçoit déjà le développement économique comme étant aussi et **directement** un développement social n'a jamais fait l'unanimité parmi les économistes dont beaucoup la rejette encore jusqu'à présent.

Il s'agit là en effet d'une définition beaucoup plus normative (voire même utopiste) que descriptive, dans la mesure où développement économique et croissance ne sont que la condition, certes nécessaire

5 - Dans ces pays le progrès technique en restant importé a conservé un caractère exogène à leurs économies ; d'où leur absence de dynamisme interne manifesté généralement par une croissance économique extensive (hausse des capacités de production) alors que c'est la croissance économique intensive (les gains de productivité et leur renouvellement) qui garantit la pérennité de la croissance.

6 - C'est notamment le cas du même F. PERROUX qui définit le sous-développement par l'absence de couverture « des coûts de l'homme » (soient la satisfaction des besoins fondamentaux), de tous les hommes et de **tout** l'homme - Définition qui sera l'une des sources d'inspiration du concept de développement humain qui naîtra ultérieurement des travaux de A. SEN -

De même A. HIRCHMAN définit le développement économique comme « la progression vers le haut de tout le corps social ».

7 - Au sens strict, le progrès social est celui qui bénéficie à l'ensemble de la société, mais certains assimilent un progrès qui ne bénéficie qu'à certains à un progrès de la société, de l'humanité.

mais non suffisante, du progrès social. Ce dernier n'étant pas en effet directement attaché au développement économique en dépendant **aussi** du politique.

Et d'ailleurs historiquement, la réalisation d'une amélioration du bien être collectif, ne s'est vérifiée qu'à terme, en étant bien davantage le produit de luttes sociales conjuguées avec un affaiblissement du capitalisme, que du seul progrès économique.

De fait, historiquement, les transformations structurelles liées à la croissance économique se sont longtemps traduites par la seule élévation du niveau de vie **moyen**, et non pas par une amélioration du bien être collectif. Au contraire, les conditions de vie se sont dégradées pour le plus grand nombre ; comme en témoigne la paupérisation massive provoquée par la 1^{ère} révolution industrielle ainsi que la grande dureté de la condition ouvrière, ou encore certains processus historiques comme le mouvement des enclosures en Angleterre, qui a fortement réduit les moyens de subsistance des plus pauvres en les contraignant à vendre leur force de travail.

Il a alors fallu attendre le milieu du 20^{ème} siècle, pour que, à la faveur de l'ébranlement systémique consécutif à la 2^{ème} guerre mondiale, la naissance de l'Etat-providence permette de concilier croissance économique et progrès social . Ce, tout au moins jusqu'à la remise en cause de l'Etat-providence au profit d'un Etat-régulateur, qui intervient à compter de la décennie 1980 avec l'avènement de la mondialisation économique qui consacre « la revanche du marché sur l'Etat ».

En définitive, dans sa conception première, en tout cas celle qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1980, et qui reste toujours présente, bien que déclinante, le développement économique est synonyme de croissance ; et ces 2 termes ne se confondent pas avec la notion de progrès social pour tous, mais bien seulement avec un certain progrès social exprimé par l'élévation du niveau de vie moyen, lequel reste une moyenne ou le creusement des inégalités est occulté .

Pour autant, ceci n'exclut en rien l'adhésion à la vision normative d'un développement économique qui **doit être aussi** un développement social, mais qui objectivement en constitue **seulement** la condition indispensable, sans permettre de conclure à l'identification entre développement économique et progrès social, dont la réalisation renvoie au politique.

D'ailleurs au sein du monde développé, on ne vit pas mieux dans certains pays parmi les plus développés ou le statut de l'Etat-providence est limité. De même qu'il devient contradictoire de considérer les pays riches comme développés, si l'on prend en compte les effets dévastateurs de leur développement sur certaines catégories de population comme sur l'environnement.

En bref, développement économique signifie progrès économique, donc croissance économique, mais ne signifie pas progrès social.

Pourtant, à compter de la fin de la décennie 1980 s'impose progressivement une nouvelle définition du développement économique qui l'identifie à la notion de progrès social, en renouant ainsi avec la définition normative déjà présente dès la naissance de la notion mais restée jusque là minoritaire.

II - LA NOUVELLE DEFINITION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMME FINALITE SOCIALE DE LA CROISSANCE

La nouvelle définition du développement économique le conçoit comme l'ensemble des mutations techniques et structurelles qui bénéficient à **l'ensemble** de la société ; celles qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie de tous, en termes de niveau de vie et de qualité de vie.

Ainsi écrit D. CLERC « si la croissance mesure (...) ce que l'on a produit, le développement s'intéresse à l'usage qui en est fait. Il désigne l'ensemble des changements productifs ou sociaux qui concourent à l'amélioration des conditions d'existence d'une population donnée dans son **ensemble**. Ainsi si la croissance économique se traduit par un accroissement des inégalités ou une dégradation des conditions de vie de certains (stress, nuisances ...), elle va à l'encontre du développement⁸ ».

En clair, il y a développement économique lorsque la croissance est au service du progrès social, ce qui revient à considérer que le développement économique coïncide avec le développement social

8 - L'Economie de A à Z. Alt. Eco., septembre 2009, n°40. et
- Alt. Eco. H.S., 2013, n°97.

(ou humain) et permet donc de le définir simplement comme les effets positifs de la croissance pour la société.

Schématiquement, la différence entre développement et croissance se résume ainsi : la croissance signifie « avoir plus », alors que le développement signifie « vivre mieux » pour l'individu et la collectivité.

En conséquence, croissance économique et développement ne vont plus forcément de pair.

Il n'y a développement économique que si la croissance bénéficie à tous (et non pas seulement à certains). Dans le cas contraire il n'y a pas de développement économique⁹.

Croissance et développement peuvent donc se contredire (et non se compléter), ce qui interdit leur assimilation : la croissance n'est pas le développement¹⁰.

Le développement économique est ainsi conçu comme étant (ou plutôt comme devant être) la finalité sociale de la croissance économique ; celle-ci n'étant alors que l'instrument (au service) du développement économique et non pas une fin en soi (produire toujours plus, pour consommer toujours plus).

La conception est ici bien davantage normative (ce qui doit être, un projet à accomplir, un objectif à atteindre) que descriptive (une réalité établie, inscrite dans les faits). C'est qu'en effet, si elle est généralement valorisée car créatrice d'emplois et de richesses, la croissance économique n'a pas que des effets positifs pour les sociétés.

Ce qui se vérifie principalement dans 2 situations :

- Lorsque la croissance détériore la qualité de vie de tous, et d'ailleurs de certains plus que d'autres qui eux ont les moyens

9 - « La croissance n'implique pas le développement : si les ressources nouvelles se payent d'une mise à l'écart de certains, si elles sont accaparées par d'autres, sans que l'ensemble de la société en bénéficie, croissance et développement divergent » D. CLERC, *Alt. Eco.*, n°97.

10 - Titre de la loi n°14. **In** : GENEREUX, J. *Les vrais lois de l'Economie*. Paris : Le Seuil, 2005.

de s'en prémunir. C'est la question des externalités négatives de la croissance en particulier sur l'environnement, mais pas seulement (pression au travail, burn out, stress des transports, nuisances diverses ...).

- Lorsque la croissance s'accompagne d'un creusement des inégalités.

Ce qui signifie que les fruits de la croissance ont été accaparés par certains alors que d'autres en sont exclus. C'est la question de la répartition équitable des résultats de la croissance.

Avec cette nouvelle définition, on passe ainsi de l'approche descriptive qui fonde la définition classique du développement économique ou ce dernier s'appréhende, en tant que développement **économique**, à une approche plus normative que descriptive ou le développement économique **doit être** un développement économique **et** social.

Cette nouvelle définition de la notion s'inscrit dans le sillage des nouvelles approches du développement, tout aussi normatives, impulsées par l'ONU en 1990-91, à travers les concepts de développement humain et de développement durable. Des concepts qui ont assurés la diffusion internationale de l'idée que le développement ne se mesure pas seulement à l'aune de l'activité économique, mais aussi, voire avant tout par son résultat social.

D'ailleurs le terme même de développement économique a été abandonné par les institutions internationales en charge du développement, et plus généralement on parle désormais plus volontiers non pas de développement économique, mais de développement économique et social ou encore de développement humain. Un concept qui bien qu'il ait été forgé à l'intention des PED détient, tout comme celui de développement durable une vocation universelle en concernant tous les pays¹¹.

En effet, la philosophie générale qui sous tend le concept de développement humain est précisément de faire du développement économique la finalité sociale d'une croissance qui doit être au service de tous les hommes (justice sociale) mais aussi de tout

11 - Notons que le concept de développement humain ne se confond pas avec l'indice de développement humain.

l'homme. La notion s'élargissant au-delà du bien être matériel, au bien être non matériel (liberté de choix des individus y compris en matière de libertés politiques, extension « du champ des possibles » dans tous les domaines)¹².

Et le concept de développement durable s'inscrit dans le même esprit en ayant pour objectif de concilier croissance économique, justice sociale (inter et intra générationnelle) et préservation de l'environnement (qui faut-il le souligner concerne la survie de l'humanité). L'apparition de ces nouveaux concepts, comme l'adhésion qu'ils ont rencontrée en conduisant à entendre généralement désormais, le développement économique au sens de progrès à la fois économique et social, s'expliquent par le changement de contexte historique. Un contexte radicalement nouveau, celui de la mondialisation économique du capitalisme qui a généré certains effets majeurs, En particulier :

1/ Une forte aggravation des inégalités économiques au sein même des pays du Nord, comme des pays du Sud, mais aussi entre le Nord et le Sud ;

2/ L'essor conséquent de quelques PED d'Asie et d'Amérique latine, dont certains ont accédés au statut de pays développés (N.P.I.A., plus récemment la Chine), avec parallèlement l'inscription de nombreux PED dans des processus d'industrialisation. Cette évolution a donné une actualité nouvelle à la question ancienne des limites de la croissance (risque d'épuisement des ressources naturelles) tout en renforçant ;

3/ La montée de la menace environnementale : une menace concrétisée notamment par le réchauffement climatique, mais aussi la perte de biodiversité ainsi que l'élévation des risques sanitaires liés à la pollution de l'air, des sols et des mers.

Dans un tel contexte on conçoit que la croissance économique soit de plus en plus perçue comme n'étant pas au service des sociétés, d'où la prééminence acquise par la nouvelle définition du développement économique, au détriment de sa définition classique.

12 - Seul cet aspect vise spécifiquement les PED, en faisant référence en particulier à la nécessité de souscrire à l'impératif démocratique - les autres aspects de la notion de développement humain se retrouvent en effet dans la notion de développement durable, qui concerne tous les pays (du Nord comme du Sud -).

Produit d'un contexte nouveau générateur de préoccupations nouvelles, cette définition est aussi logiquement le produit d'une problématique nouvelle : celle d'abord de la finalité sociale de la croissance, que la période de prospérité des décennies d'après guerre (avec une croissance économique sans précédent et une montée de l'Etat providence) avait conduit à occulter¹³, mais aussi celle des limites de la croissance.

En effet, la question pourtant ancienne du caractère fini des ressources naturelles, qui est au cœur du concept de développement durable, n'a pu s'imposer qu'avec la mondialisation économique, plus précisément avec l'industrialisation des PED et spécialement la montée en puissance de la Chine, avec ses énormes besoins en matières premières.

Ce qui est significatif du fait que cette nouvelle définition du développement économique répond à une problématique qui n'est plus celle du développement économique des PED. Au contraire :

- Le développement économique des PED est désormais perçu par les pays du Nord comme une menace qui pèse sur la sécurité de leur approvisionnement en matières premières, mais aussi sur leur suprématie économique ; l'expansion industrielle des pays du Sud, les concurrençant désormais sur leurs propres territoires, et générant par le biais des délocalisations, une désindustrialisation porteuse de risques de conflits sociaux et de perte de savoir faire ;

- De fait, la question de la sortie du sous-développement ne fait plus partie des préoccupations des pays du Nord ; en témoigne tant le recul du droit international du développement (notamment au niveau de l'OMC), que celui de l'A.P.D.. D'autant qu'avec la fin de

13 - Une problématique que l'on peut illustrer par quelques grandes interrogations : A quoi sert « le toujours plus » de la croissance, s'il ne bénéficie qu'à une minorité en générant précarité et exclusion sociale ? S'il menace la planète et la survie de l'espèce humaine ? S'il s'accompagne d'un délitement des liens sociaux et des excès de la société de consommation ? Des interrogations que significativement l'on retrouve dans la question des limites d'un PIB qui ne mesure que la création de richesses nouvelles (d'ailleurs de façon imparfaite), et non pas le bien être collectif, en ignorant les inégalités de revenu, les externalités de la croissance, l'utilité sociale des biens produits. Voir le rapport STIGLIZ. *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, 2009. Disponible sur : www.stiglitz-sen-fitoussi.fr. et *Alternatives Economiques*, septembre 2009, n°283 « Richesse, Bien être, Progrès ». Dossier préparé par MOATI (S).

la guerre froide, ces pays ont perdu toute capacité de peser dans les rivalités entre les grandes puissances.

Significativement d'ailleurs, la question du sous-développement a quasiment disparu de la plupart des manuels d'économie générale, ou tout au moins est réduite à une portion congrue.

En définitive, l'évolution du concept de développement économique traduit une problématique nouvelle née de la mondialisation, de la prise de conscience de ses effets négatifs tant sur l'environnement que sur les sociétés au Nord comme au Sud.

La notion a ainsi acquis une portée universelle en s'élargissant à tous les pays, mais c'est aussi son échelle d'application qui s'est modifiée.

La question du développement économique, telle qu'elle est désormais généralement entendue, se traite aujourd'hui non plus seulement à l'échelle nationale (Etat – nation – Economie nationale), mais aussi de plus en plus à 2 autres niveaux : mondial et local.

- Au niveau **directement mondial** : c'est spécialement le cas des grands problèmes environnementaux qui à l'évidence, exigent une coopération internationale.

- Au niveau **local** : c'est ce que traduit la mise en œuvre dès le début de la décennie 80, un peu partout dans le monde, de politique de décentralisation, des politiques qu'illustrent notamment l'émergence de notions nouvelles comme celle de pôles de compétitivité, ou encore de développement des territoires

(développement par le bas), qui a pris le pas sur celle d'aménagement du territoire (qui est le fait de l'Etat, développement par le haut).

C'est qu'en effet dans un contexte de mondialisation où « l'Etat-Nation devient trop petit pour les grands problèmes et trop grand pour les petits problèmes », le local devient le cadre spatial privilégié de promotion, voire seulement de lutte pour la préservation, du développement économique et social.

Loin de contredire la globalisation de l'économie, l'importance nouvelle du local en étant au contraire le corollaire ; en relation avec la perte de maîtrise des Etats-nations sur leur propre territoire,

qui les a contraint à redéployer leurs pouvoirs de décisions à une échelle supra nationale (intégration économique régionale) et infranationale (les territoires).

L'évolution de la notion de développement économique est ainsi le produit de la mondialisation économique. Le paradigme de développement a fait l'objet d'une transformation qui a substitué à l'ancienne représentation cardinale de type Nord-Sud, des formes territorialisées de développement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADDA, J. *La Mondialisation de l'économie*. 8^e éd. Paris : La Découverte, 2012.

- *Alternatives économiques*, hors-série, 2013, n°97, 3^{ème} trimestre.

- *Alternatives économiques*, hors-série : L'Economie durable, 2009, n°83.

- BOUZIDI, N. La Mondialisation économique : une articulation nouvelle entre le national et l'international. *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, 2010.

- BOUZIDI, N. La problématique du développement local en Algérie : le rapport Etat-collectivités locales. *Revue idara*, 2003, n°26.

- CLERC, D. *Nord-Sud un fossé inéluctable ? Déchiffrer l'économie*. Paris : La Découverte, 2011.

- CLERC, D. *Vers un Développement Durable ? Déchiffrer l'économie*. Paris : La Découverte, 2011.

- COULOMB, F. ; LONGATTE, J. ; VANHOVE, P. *Economie*. 5^e éd. Paris : Dunod, 2015.

- DELEAGE, J. P. *Un Développement soutenable ? In : Les grandes questions économiques et sociales*. Sous la direction de COMBEMALE, P. Paris : La Découverte, 2013.

- DELAS, J.P. *Economie contemporaine*. Paris : Ed. Ellipses, 2008.
- GENEUREUX, J. *Les Vraies lois de l'économie*. Paris : Le Seuil, 2005
- L'Economie en 30 questions. *Alternatives Economiques*, H. S. poche, novembre 2010, n°46.
- *Les Cahiers français. Décentralisation. Etat – Territoires*, 2008, n° 318.
- *Les Cahiers français. Villes et Territoires*, 2018, n° 328.
- MICHALET, C. A. *Qu'est-ce que la Mondialisation ?* Paris : La Découverte, 2002.
- VELTZ, P. *Mondialisation – Villes et Territoires l'Economie d'Archipels*. Paris : PUF, 2005.